

Délibération n°CA-2017/12-01 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 16 décembre 2017
Règlement intérieur de l'ISAE-ENSMA

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,

Après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 2 voix contre et 9 abstentions des membres présents ou représentés,

Adopte

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA approuve le Règlement intérieur de l'ISAE-ENSMA (document annexé à la présente délibération).

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 20 DEC. 2017

Le Président du Conseil d'administration,
Vincent GARNIER



Transmis à Mme la Rectrice, Chancelière des Universités, le 11 JAN. 2018



Délibération n°CA-2017/12-02 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 16 décembre 2017

Nominations pour la gouvernance de l'ISAE-ENSMA

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,

Après en avoir délibéré,

Adopte

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve les nominations suivantes :

- Directeur Adjoint, chargé de la recherche : M. Jean-Claude GRANDIDIER
- Directeur des études et de la formation : M. Laurent PERAULT

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 20 DEC. 2017

Le Président du Conseil d'administration,
Vincent GARNIER



Transmis à Mme la Rectrice, Chancelière des Universités, le 11 JAN. 2018



Délibération n°CA-2017/12-03 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 16 décembre 2017

Mise en place du RIFSEEP

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,

- Vu le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ;
- Vu la circulaire du 5 décembre 2014 définissant les modalités de mise en œuvre du RIFSEEP ;
- Vu la circulaire du MEN en date du 5 novembre 2015 relative à mise en œuvre du RIFSEEP au bénéfice des corps de la filière administrative ;
- Vu la circulaire n°0170 du 15 septembre 2017 relative à la mise en œuvre du RIFSEEP au bénéfice des corps de la filière recherche et formation ;

Après en avoir délibéré,

Adopte

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA, à l'unanimité moins deux abstentions des membres présents ou représentés, approuve le dispositif RIFSEEP ⁽¹⁾, nouveau régime indemnitaire des personnels administratifs et techniques, selon les modalités indiquées dans le document annexé à la présente délibération.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 20 DEC. 2017

Le Président du Conseil d'administration,
Vincent GARNIER



Transmis à Mme la Rectrice, Chancelière des Universités, le 11 JAN. 2018

⁽¹⁾ RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel



Délibération n°CA-2017/12-04 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 16 décembre 2017

*Actualisation de la politique de rémunération
des agents contractuels de l'ISAE-ENSMA*

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,

Après en avoir délibéré,

Adopte

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le dispositif d'actualisation de la politique de rémunération des personnels contractuels de l'ISAE-ENSMA, selon les modalités indiquées dans le document annexé à la présente délibération.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 20 DEC. 2017

Le Président du Conseil d'administration,
Vincent GARNIER



Transmis à Mme la Rectrice, Chancelière des Universités, le 11 JAN. 2018



Délibération n°CA-2017/12-05 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 16 décembre 2017

Autorisations budgétaires 2018

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Après en avoir délibéré,

Article 1:

Le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés, vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 139,1 ETPT sous plafond et 68,3 ETPT hors plafond
- 19 434 598 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 12 112 070 € personnel
 - 4 699 800 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 2 622 728 € investissement
- 19 157 978 € de crédits de paiement
 - 12 112 070 € personnel
 - 4 697 910 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 2 347 998 € investissement
- 18 711 361 € de prévisions de recettes
- 446 617 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- - 296 617 € de variation de trésorerie
- 111 460 € de résultat patrimonial
- 1 063 558 € de capacité d'autofinancement
- - 528 748 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 20 DEC. 2017

Le Président du Conseil d'administration,
Vincent GARNIER

Transmis à Mme la Rectrice, Chancelière des Universités, le 11 JAN. 2018



Délibération n°CA-2017/12-06 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 16 décembre 2017
Budget initial 2018 - Subventions et tarifs

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,
Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la
gestion budgétaire et comptable publique,

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
approuve les subventions et les tarifs inscrits au budget initial 2018 de l'ISAE-ENSMA,
tels que figurant au document budgétaire annexé à la présente délibération.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 20 DEC. 2017

Le Président du Conseil d'administration,
Vincent GARNIER



Transmis à Mme la Rectrice, Chancelière des Universités, le 11 JAN. 2018



Délibération n°CA-2017/12-07 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 16 décembre 2017
Plan Pluriannuel d'investissement 2018-2022

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,
Après en avoir délibéré,

Adopte

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA, à l'unanimité moins une abstention des membres présents ou représentés, approuve le plan pluriannuel d'investissement 2018-2022 de l'ISAE-ENSMA (document annexé à la présente délibération).

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 20 DEC. 2017
Le Président du Conseil d'administration,
Vincent GARNIER



Transmis à Mme la Rectrice, Chancelière des Universités, le 11 JAN. 2018

